

21, CENTRALE PARTNERS

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 500.010 Euros
Siège social : 9 avenue Hoche, 75008 Paris
RCS PARIS B 421 257 270

-00000-

CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 28 MAI 2002

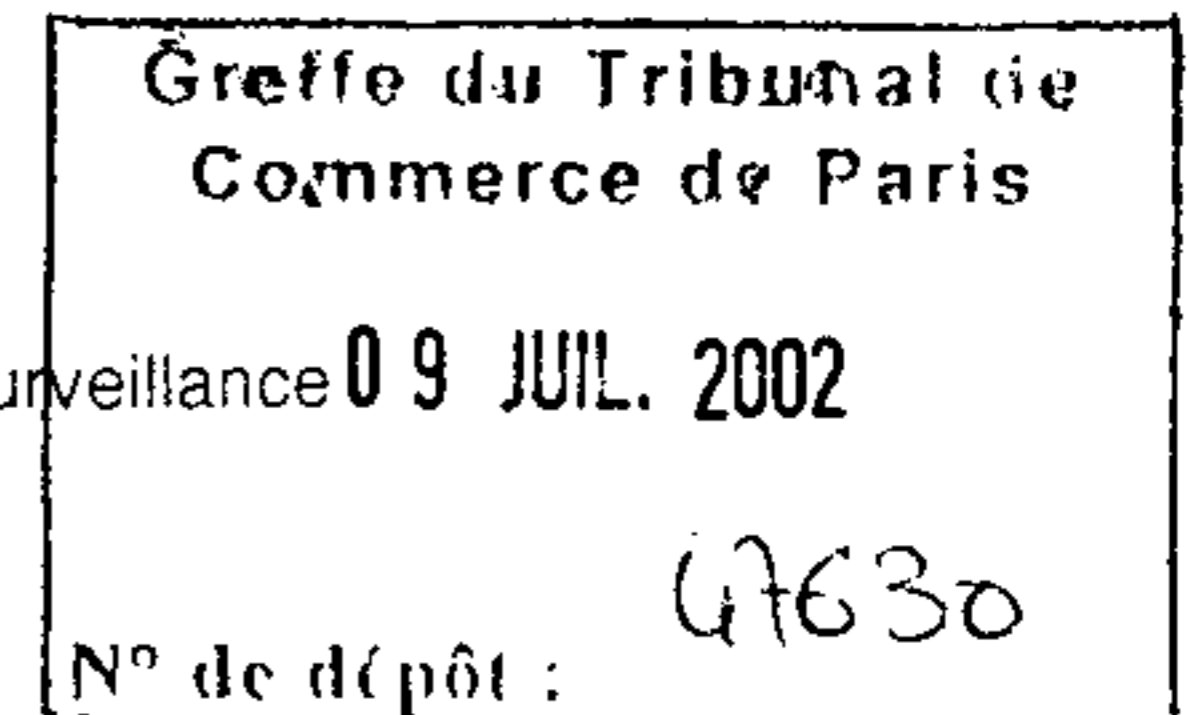
98 B 19144

Procès-verbal

L'an deux mille deux, le mardi 28 Mai à 10 heures 30, les membres du conseil de surveillance de la société anonyme 21, Centrale Partners se sont réunis au siège social de la société.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

- Monsieur Robert HOLLAND MARTIN, Vice-Président du Conseil de Surveillance
- Monsieur Franck BOGET
- Monsieur Philippe BOUVARD
- Monsieur Jean-Noël MIRABAUD
- Monsieur John MOWINCKEL
- Monsieur Aimable PAILLART



Absent et excusé, Monsieur Alessandro BENETTON, Membre du Conseil

Le Conseil réunissant le quorum requis peut valablement délibérer.

Monsieur HOLLAND MARTIN préside la séance.

Les fonctions de secrétaire sont remplies par Monsieur Aimable PAILLART.

Messieurs Gérard PLUVINET, Président du Directoire, Henry HUYGHUES DESPOINTES et François BARBIER, membres du Directoire, assistent également à la réunion.

Il est donné lecture du procès verbal de la précédente réunion qui est adopté à l'unanimité.

Le Conseil rappelle au Conseil qu'il a été convoqué à l'effet d'examiner le rapport trimestriel du Directoire et de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du Président du Conseil de Surveillance
- Fixation de la rémunération du Président
- Renouvellement du mandat du Vice-Président du Conseil de Surveillance
- Jetons de présence
- Examen du rapport trimestriel du Directoire

Nomination du Président du Conseil de Surveillance

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de nommer Monsieur Alessandro BENETTON en qualité de Président du Conseil de Surveillance, en remplacement de Monsieur Andrea Bonomi dont le mandat n'a pas été renouvelé.

Cette nomination est faite pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

Monsieur Alessandro Benetton a déclaré accepter ces fonctions.

Fixation de la rémunération du Président

En accord avec Monsieur Benetton, le conseil décide que le Président ne sera pas rémunéré.

Renouvellement du mandat du Vice-Président du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance renouvelle Monsieur Robert Holland-Martin dans ses fonctions de Vice-Président du Conseil de Surveillance.

Cette nomination est faite pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

Jetons de présence

Le montant semestriel des jetons de présence sera réparti à chaque membre du Conseil sans qu'il soit tenu compte de leur présence aux réunions de Conseil.

Cette mesure entrera en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2002 et jusqu'à nouvel ordre.

Examen du rapport trimestriel du Directoire

Le Conseil de surveillance est saisi du rapport trimestriel du Directoire comportant notamment :

- Un examen du FCPR 21 Développement
- Un examen du FCPR Strategic Fund
- Un examen du FCPR 21 Esenga
- Les affaires diverses

1. Examen du FCPR 21 Développement

- Le Président du Directoire informe les membres du Conseil que 21 Développement a exercé des bons de souscription autonomes SWORD GROUP et souscrit à 123.072 actions libérées le 12/02/2002 par compensation avec une créance liquide et exigible d'un montant de 3.353.712 euros que 21 Développement détenait sur SWORD GROUP.

Par ailleurs, 21 Développement a souscrit à 126.089 actions SWORD GROUP à l'occasion de l'augmentation de capital qui lui était réservée pour un montant de 5.295.738 euros.

- En ce qui concerne la société CB SA, le Président du Directoire informe le Conseil que la liquidation judiciaire a été prononcée le 24/04/2002.

2. Examen du FCPR 21 Strategic Fund

Les membres du Conseil sont informés d'un complément d'investissement dans INTRASON a été autorisé pour un montant maximum de 300.000 euros.

3. Examen du FCPR 21 Esenga

Aucun nouvel investissement n'a été réalisé depuis notre précédent Conseil

4. Etudes en cours

Il est remis aux Membres du Conseil une note de présentation sur le dossier Fontaine Pageot actuellement en cours d'étude

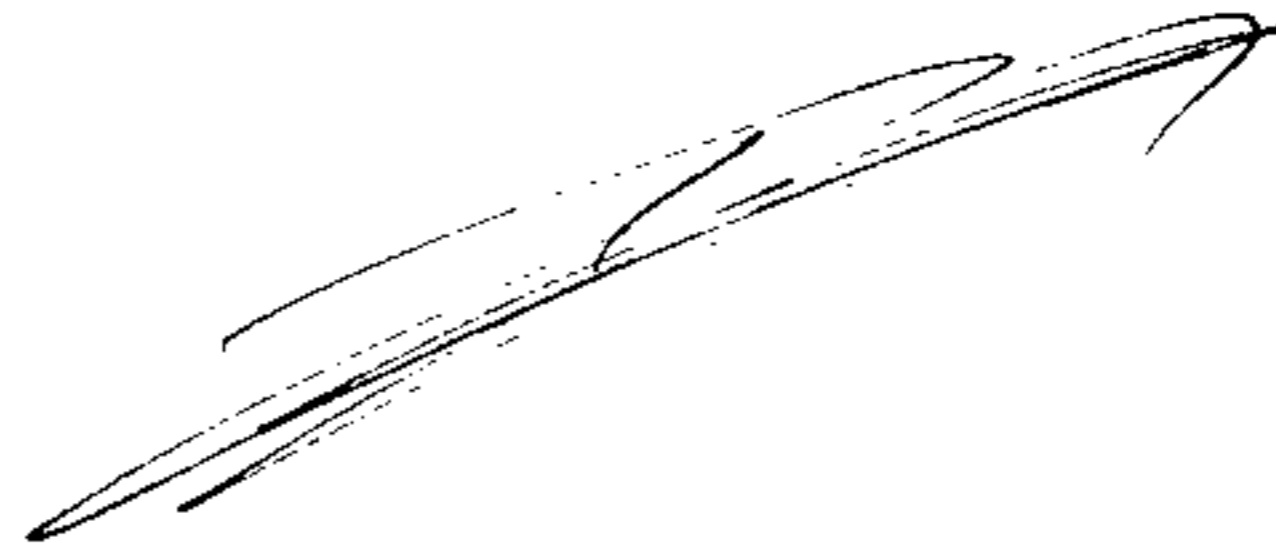
5. Affaires diverses

- le Président du Directoire fait état de l'avancement de la levée du nouveau fonds 21 Développement 2 dont le premier closing pourrait avoir lieu le 31 mai.
- par ailleurs, les membres du Conseil sont informés que le recrutement d'un chargé d'affaires est actuellement en cours.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures 30 .

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et un membre du Conseil.

copie certifiée conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping strokes that form a complex, abstract shape.